

Directives

Par groupe, vous allez devoir réaliser un petit projet informatique. Vous allez également réaliser également un dossier écrit pour le groupe qui contiendra les points suivants

- Le planning prévu
- Le planning réel
- Un budget
- Une étude de faisabilité
- La phase de réalisation
- Les difficultés rencontrées (par personne)
- Les améliorations dans l'organisation pour un futur projet. (Par personne)
- Un mode d'emploi et une description pour le client

Chaque semaine un journal de travail **par élève** sera à remettre sur *Moodle* (cette remise compte pour la note finale. **Rien ne sera comptabilisé si aucun avancement**) Le journal de travail doit contenir l'objectif du jour ainsi que l'avancement de cet objectif

Chaque semaine un procès-verbal, par groupe, de chaque séance devra être remis sur Moodle. (Cette remise compte pour la note final)

Ces documents doivent être remis au plus tard **le jeudi 17h00** et en **PDF** (attention au respect des directives **tous les documents rendus ailleurs que sur Moodle et/ou en format autre que PDF seront considérés comme non rendus.**)

En annexe dans le dossier, il faudra également transmettre toutes les correspondances que vous avez eu avec le client. **Y compris le cahier des charges signé ainsi que les présentes directives signées. Si ces deux documents ne sont pas rendus signés scannés en PDF sur Moodle, la note de 1 sera attribuée.**

Chacun des participant devra également noter de 1 à 6 la participation des autres personnes de l'équipes ces 3 notes seront moyennée pour n'en former qu'une.

La documentation doit permettre à une personne de votre entreprise de pouvoir reprendre le projet sans en avoir connaissance. Par conséquent elle doit être clair et bien documentée

Le mode d'emploi et la documentation client doit être compréhensible par une personne sans connaissance de l'informatique.

Une présentation devra être faite à l'ensemble de la classe et elle sera notée.

La note finale est calculée de la manière suivante.

- 1/5 ème de la note pour les rendu PV, journaux et respect des directives
- 2/5 ème de la note pour la qualité du rapport rendu
- 1/5 ème de la note est la moyenne des notes données par les autres membres de l'équipes
- 1/5 ème attitude et comportement en classe

Exemple vous obtenez 4 au rendu PV, journaux et directives, 5 pour le rapport rendu, et une moyenne de 3 des autres membres de l'équipes. Vous obtenez une note finale de $4+4+5+5+3/5$

*Le délai final est fixé au **1^{er} mai 2026***

NB : Des changements peuvent avoir lieu en cours de projet. Tout travail supplémentaire pourra faire l'objet d'une note.